

## Théorie du Gender : la négation de la réalité génétique de l'être humain

Article rédigé par *Élizabeth Montfort*, le 19 juillet 2011

Parce qu'elle relève du débat, la théorie du Gender n'a pas sa place dans l'enseignement des Sciences et Vie de la Terre dont l'objectif est précisément d'étudier et de comprendre les phénomènes de la nature. En prétendant que l'identité sexuelle est une construction sociale ou culturelle et en la définissant comme la perception subjective que l'on a de son propre sexe et de son orientation sexuelle (Livre SVT, Hachette), elle nie la réalité irréductible à tout être humain : la réalité génétique.

Avant même l'apparition des organes génitaux, le futur sexe de l'embryon est codé par ses chromosomes XX ou XY.

Dès la fécondation de l'ovocyte par le spermatozoïde, c'est-à-dire dès le premier instant de sa vie humaine, l'embryon est clairement déterminé comme fille ou garçon. Cette première cellule contient déjà tout le patrimoine génétique du nouvel être humain qui provient pour moitié de la mère et pour moitié du père. Son identité sexuelle s'exprime par la combinaison des chromosomes XX ou XY contenus dans le noyau de cette première cellule. Elle ne changera plus : les cellules de l'embryon, du fœtus, puis du nouveau-né, contiennent dans leur noyau la même caractéristique chromosomique. Les chromosomes XX (chromosomes féminins) ne seront jamais XY (chromosomes masculins).

Les promoteurs de la théorie du Gender justifient leur position par le fait que l'embryon dans les premières semaines de son développement est neutre puisque les organes génitaux sont inexistantes. Certes, mais les chromosomes XX ou XY de chacune de ses cellules vont donner un code qui orientera la constitution des organes sexuels en organes féminin ou masculin.

Cette réalité génétique est telle que même en cas d'intervention extérieure, comme une opération pour changer de sexe, les transsexuels gardent leurs chromosomes sexuels XX ou XY toute leur vie. Il leur faudra alors prendre des hormones pour contrarier les codes donnés par leurs chromosomes. Les êtres humains peuvent changer de sexe biologique, mais ne peuvent changer de chromosomes sexuels.

Cette réalité génétique est bien irréductible à tout être humain. Les chromosomes XX ou XY seront à jamais inclus dans le noyau de chaque cellule humaine. Certes, la personnalité s'enrichit du contexte social et culturel dans lequel chacun vit, mais ce contexte ne pourra jamais effacer la marque indélébile d'être de sexe masculin ou féminin.

Quelle que soit son orientation sexuelle, l'homme reste intrinsèquement un homme et la femme reste intrinsèquement une femme.

Les livres SVT faisant l'objet de critiques graves par un grand nombre d'associations, nient cette réalité objective : L'identité sexuelle est la perception subjective que l'on a de son propre sexe et de son orientation sexuelle... Seul le sexe biologique nous identifie mâle ou femelle, mais ce n'est pas pour autant que nous pouvons nous qualifier de masculin ou féminin...L'orientation sexuelle doit être clairement distinguée du sexe biologique de la personne (Livre SVT, Hachette)

La dissociation entre identité sexuelle et identité biologique ou identité génétique ne peut conduire qu'à troubler les adolescents dont la personnalité est en devenir. Leur inculquer que l'identité sexuelle peut être déconnectée du corps sexué conduit à réduire l'individu à sa sexualité.

L'identité sexuelle est un aspect de l'identité d'un individu, mais elle n'est pas le tout. Avec la théorie du Gender, l'identité sexuelle devient un en-soi subjectif choisi par l'individu, car elle serait plus apte à le caractériser en raison de son choix et de la perception de la société.

En sociologie, l'identité sexuelle se réfère au genre par lequel une personne est socialement reconnue . (Livre SVT, Hatier)

Tout ceci contribue à dissocier l'identité sexuelle de l'identité juridique telle qu'inscrite à l'état civil. L'état civil est un état : l'identité juridique d'un sujet ne dépend pas de lui, mais de quelques inscriptions légales,

son nom, son prénom, son sexe, ses lieu et date de naissance, sa nationalité [1] . Faire prévaloir l'identité sexuelle de l'individu conduit à le caractériser par son comportement, qu'il choisit et peut évoluer au cours de sa vie et à transformer une conduite, comme le comportement sexuel en état , c'est-à-dire à l'inscrire dans la société au même titre que les coordonnées de l'existence légale . Ce serait réduire l'identité de chacun à certains de ses actes [2] .

Quels sont les objectifs recherchés par cette théorie ?

Hachette nous donne un début de réponse : Durant cette période de fragilité psychologique et affective (l'adolescence), il est souvent difficile de faire face à une orientation sexuelle différente de la norme hétérosexuelle . Le but n'est pas seulement de normaliser les comportements homosexuels, mais d'obtenir une reconnaissance légale au mariage ou à l'adoption par des couples de même sexe.

C'est oublier que l' hétérosexualité n'est pas une norme sociale ou psychologique, mais la réalité biologique de la condition humaine.

Voilà une des raisons de la diffusion de cette théorie : mettre fin à l' hétérosexisme au non de la non-discrimination de ceux qui s'y opposent. Mais ne sommes-nous pas déjà entrés dans une ère d' hétérophobie au sens du rejet de la différence entre les sexes. Car, si la différence des sexes biologiques est incontestable, c'est sa signification et son rôle dans la structuration sociale et psychique qui serait effacée [3] .

La deuxième raison vient des féministes radicales en lutte contre les discriminations sexistes, c'est-à-dire contre les femmes : Il n'y aurait pas d'oppression de la femme s'il n'existait pas un concept de femme [4] .

Faut-il rappeler les propos de Sylviane Agacinski sur le sujet : On ne semble plus remarquer que la revendication du mariage homosexuel ou de l' homoparentalité n'a pu se formuler qu'à partir de la construction ou de la fiction de sujets de droit qui n'ont jamais existé : les hétérosexuels . C'est en posant comme une donnée réelle cette classe illusoire de sujets que la question de l'égalité des droits entre homosexuels et hétérosexuels a pu se poser. Il s'agit cependant d'une fiction, car ce n'est pas la sexualité des individus qui a jamais fondé le mariage, ni la parenté, mais d'abord le sexe, c'est-à-dire la distinction anthropologique des hommes et des femmes [5] .

Cette distinction inscrite dans les chromosomes de chaque être humain est irréductible. C'est un fait et non une opinion. Le nier nuirait gravement à la cohérence et à la paix de notre société. Les ministres de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur n'ont pas voulu en saisir les enjeux. Puissent-ils pendant ces quelques semaines de repos sortir de leurs illusions et ouvrir leur intelligence à la réalité de la condition humaine.

**Elizabeth Montfort**, ancien député européen, est Porte-parole de l'Association pour la Fondation de Service politique et Présidente de l'Association pour un Nouveau Féminisme Européen.

[1] Homoparenté, Jean-Pierre Winter. Edition Albin Michel, page 13.

[2] Idem, page 14 et 15.

[3] Idem, page 15.

[4] Gender outlaw, page 117.

[\[5\]](#) Le Monde 22 juin 2007.